



## ELECTION DU REPRESENTANT DES CLUBS à l'Assemblée Générale du Comité Départemental du Pas-de-Calais

### ASSEMBLEE GENERALE DU 14 juin 2024 à HAINES

#### DECLARATION DE CANDIDATURE

A remplir et à envoyer au District par courrier électronique avant le 15 mai 2024 à minuit, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse du domicile : .....

Adresse électronique : .....

Numéro de licencié : .....

- Déclare me porter candidat comme représentant des clubs du District ARTOIS de football à l'Assemblée Générale du Comité Départemental du Pas-de-Calais.
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur ne faire l'objet :
  - . d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
  - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à ..... le .....

Signature :

*Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 5 des Statuts du Comité Départemental du Pas-de-Calais.*

Par ailleurs, doivent être joints à la déclaration de candidature :

- **Une copie d'une pièce d'identité du candidat,**
- **Le cas échéant, tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.**